

# PROFESSION BANLIEUE

## LE PROJET HARMONIE : " CÉDEZ LA PLACE À L'HARMONIE "

1er septembre 2004



### Le Projet Harmonie : « Cédez la place à l'harmonie »

Situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Montréal, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve occupe plus de 24,5 km<sup>2</sup>, ce qui en fait le cinquième plus grand territoire de la ville. Sa population était de 128 440 résidents en 2001. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve compte lui 50 000 habitants et 250 organismes communautaires. Parmi ces derniers, l'OMHM soutient quatorze organismes, dont le Projet Harmonie.

#### Le quartier d'intervention

Ce projet est installé depuis 1993 au sein d'un patrimoine de 192 logements, La Pépinière, où vivent 500 personnes. Sa population est constituée d'une immigration récente accueillant diverses communautés, dont 60 % d'Haïtiens, et est marquée par une forte pauvreté. 80 % des familles sont monoparentales. Des difficultés lourdes de toxicomanie chez les adultes sont répertoriées, beaucoup plus que chez les jeunes. La police, la justice, les associations de lutte contre la toxicomanie, le club de prévention ne s'impliquent pas réellement sur le site.

La crise du logement à Montréal rend d'autant plus captifs ces habitants qui voient leur parcours résidentiel bloqué. Par ailleurs, aucune association de locataires ne s'est constituée au sein de la résidence.

Le climat conflictuel sur le quartier, au début des années 1990, a conduit à la création du Projet Harmonie afin d'améliorer les relations entre les jeunes de différentes ethnies et de développer des interventions auprès des familles. Ce projet est porté par une association dont

l'objet social est de créer « un milieu de vie stimulant, agréable et harmonieux au sein des collectivités ». Une équipe de médiateurs et d'animateurs tente de créer du lien entre les habitants et d'apaiser les tensions.



L'équipe de Projet Harmonie

#### Les modalités d'intervention

Le projet d'intervention communautaire se divise en deux sphères d'activités : un volet jeunesse, pour les 10-17 ans, et un volet famille, pour les enfants de 3 à 12 ans et leurs parents.

##### • Le volet jeunesse

Une Maison des jeunes est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 21 heures. De multiples activités sont proposées aux 10-17 ans :

- soirées libres : les jeunes peuvent jouer au billard, au baby-foot, écouter de la musique, discuter...
- activités sportives : chaque lundi, de 18 heures à 20 heures, un gymnase est à disposition des jeunes ;
- atelier « bouffe » : tous les quinze jours, une dizaine de jeunes réalisent une recette de cuisine (liste des courses, achat de la nourriture, évaluation des

Profession Banlieue 15, rue Catalienne 93200 Saint-Denis  
Tél. 01 48 09 26 36 - Fax 01 48 20 73 88 - site : [www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org)

Le climat conflictuel sur le quartier La Pépinière où vivent 500 personnes à l'est de Montréal, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, au début des années 1990, a conduit à la création du Projet Harmonie en 1993. Dans ce quartier pauvre, touché par la toxicomanie, constitué d'une immigration récente accueillant diverses communautés, dont 60 % d'Haïtiens, ce Projet tente d'améliorer les relations entre les jeunes de différentes ethnies et de développer des interventions auprès des familles. Ce projet est porté par une association dont l'objet social est de créer « un milieu de vie stimulant, agréable et harmonieux au sein des collectivités ». Une équipe de médiateurs et d'animateurs tente de créer du lien entre les habitants et d'apaiser les tensions.

• **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Le-Projet-Harmonie-Cedez-la-place-a-l-harmonie>

